

Dossier de presse

Bilan 2011

Perspectives 2012



**Conférence de presse
7 février 2012**

TABLE DES MATIERES

L'essentiel de 2011	4
• Conjoncture économique	4
• Activité en progression	4
• Faits marquants	4
Bilan 2011	5
• Bilan par métier	5
• Panorama de l'activité	5
○ Innovation	5
○ Investissement	7
○ International	9
○ Court terme	10
○ Création	11
○ Transmission	11
Engagements 2012	12
• OSEO Industrie	12
• FSI Régions	12
• Crédit d'impôt recherche (CIR)	12
○ Innovation	13
○ Investissement	13
○ International	14
○ Trésorerie	15
○ Création et Reprise d'entreprises	15

L'essentiel de 2011

CONJONCTURE ECONOMIQUE

La dernière enquête de conjoncture d'OSEO, publiée en janvier 2012, confirme que 2011 a été une année plutôt satisfaisante pour l'activité des entreprises. Leur chiffre d'affaires a augmenté de 4,7 % et l'investissement a connu un léger accroissement. Cependant, une nette décélération d'ensemble, avec des perspectives pessimistes, est ressentie depuis la fin 2011. Cette tendance est toutefois beaucoup moins prononcée dans les PME innovantes et exportatrices qui, une fois encore, se détachent des autres. L'enquête fait également ressortir une progression des créations d'emplois en 2011, sauf dans les TPE où le rythme s'est stabilisé. 2012 devrait être marquée par un ralentissement généralisé.

ACTIVITE EN PROGRESSION

Malgré le climat financier incertain que traversent les économies occidentales, OSEO a enregistré une activité soutenue en 2011 : 84 000 entreprises (+5 % par rapport à 2010) ont ainsi obtenu 31 milliards d'euros de financements (+ 7 % par rapport à 2010), publics et privés, grâce à l'intervention d'OSEO.

L'activité intense de 2011 prend tout son sens car elle s'accompagne d'une bonne maîtrise des risques et d'une grande qualité dans la gestion des comptes.

OSEO a un résultat net après l'impôt de 100 millions d'euros, contre 55 millions d'euros en 2010 et 21 millions d'euros en 2009.

FAITS MARQUANTS

2011 a été marquée par la fusion juridique des entités constitutives d'OSEO qui consolide ses métiers dans le cadre d'une entreprise unique. OSEO a augmenté son capital de 440 millions d'euros résultant principalement du produit de la taxe sur les bonus bancaires et d'une partie des fonds issus du Programme d'investissements d'avenir. Le ratio d'encours sur fonds propres d'OSEO est désormais de près de 9 % et répond aux normes Bâle II. OSEO a lancé, en septembre 2011, une émission inaugurale publique d'un montant de 1 milliard d'euros et de maturité de 12 ans.

Bilan 2011

BILAN PAR METIER

- Innovation : 1,9 milliard d'euros de financements (niveau stable par rapport à 2010) pour les projets innovants dont le Fonds unique interministériel, les projets Innovation stratégique industrielle et le Programme d'investissements d'avenir.
- Garantie : 9,1 milliards d'euros de prêts garantis (niveau stable par rapport à 2010).
- Financement : 11,7 milliards d'euros de financements mis en place en partenariat avec les banques et les organismes de fonds propres (+ 30 % par rapport à 2010) dont 2,7 milliards d'euros dans le cadre des financements « mezzanine » et notamment le Contrat de développement participatif. Les prêts dits « mezzanine » sont des prêts à long terme qui permettent de renforcer le haut de bilan des entreprises et ainsi leur capacité d'investissement.
- Court terme : 8,2 milliards d'euros de créances financées (+ 14 % par rapport à 2010).

PANORAMA DE L'ACTIVITE

Outre ses interventions traditionnelles, en 2011, OSEO a contribué à accélérer la reprise de l'activité des entreprises notamment à travers le Programme d'investissements d'avenir.

Innovation, international, investissement, création et reprise d'entreprise, trésorerie, restent les principaux terrains d'intervention d'OSEO.

Innovation

L'activité d'OSEO en matière d'aides directes à l'innovation est en progression de + 6 % par rapport à 2010, en dépit des rigueurs budgétaires croissantes.

Les moyens d'intervention d'OSEO ont été maintenus grâce à la mise en place du Programme d'investissements d'avenir. Le contexte économique difficile incite OSEO à faire évoluer ses produits en améliorant leur effet de levier.

En 2011, OSEO a accompagné, à travers des aides directes, 3 100 projets innovants qui ont bénéficié de 1,9 milliard d'euros de financements, publics et privés, mobilisés grâce à l'effet de levier de l'intervention d'OSEO :

- 1,1 milliard d'euros au titre du programme Aides à l'innovation (AI), dont 406 millions d'euros d'interventions d'OSEO

Bilan 2011

- 247 millions d'euros au titre du programme Innovation stratégique industrielle (ISI), dont 107 millions d'euros d'interventions d'OSEO.

Projets ISI

Un premier bilan des 5 ans de projets collaboratifs ISI a été dressé : entre 2006 et 2011, 73 projets ont été financés par OSEO pour un montant total d'aides de 1,5 milliard d'euros. Ces projets mobilisent 356 entreprises et 198 structures de recherches publiques.

Ce programme concerne le soutien de projets d'innovation très ambitieux, qui entraînent de lourds investissements de R&D. Ils peuvent être de secteurs d'activité variés mais impliquent tous de véritables ruptures technologiques et bénéficient de solides perspectives commerciales.

- 321 millions d'euros au titre du Fonds unique interministériel (FUI) mis en place au travers de deux appels à projets, dont 112 millions d'euros en subventions d'OSEO :
 - mars 2011, 11^e appel à projets : 83 projets retenus
 - août 2011, 12^e appel à projets : 79 projets retenus

Depuis leur mise en place en 2005, les appels à projets financés par le FUI ont permis de soutenir au total 1 051 projets de recherche et de développement collaboratifs, représentant un montant de dépenses de R&D de 5 milliards d'euros et un financement public de 2 milliards d'euros, dont 1,3 milliard d'euros par l'État.

- 192 millions d'euros au titre du PIA, dont 36 millions d'euros d'interventions d'OSEO
- 317 qualifications « entreprise innovante » au titre des FCPI.

Les aides directes à l'innovation sont complétées par des interventions en garantie des prêts bancaires et cofinancements aux côtés des établissements financiers :

- 355 millions d'euros de prêts bancaires garantis pour le financement de projets d'innovation
- 55 millions d'euros de financements mobilisés au titre du Contrat de développement innovation, dont 20 millions d'euros de financements de la part d'OSEO.

10 ans de création d'entreprises innovantes

OSEO a publié, en janvier 2012, une étude portant sur 5 500 entreprises innovantes créées entre 1998 et 2007. Elle montre que 38 % d'entre elles sont engagées dans une véritable dynamique de croissance et qu'une petite dizaine a réussi à dépasser le cap des 250 salariés. 85 % d'entre elles sont toujours en activité cinq ans après leur création, contre 52 % pour les autres entreprises. Les aides publiques et de la fiscalité jouent un rôle clé dans leur développement.

Bilan 2011

Investissement

OSEO a une activité soutenue en financement, avec 4 milliards d'engagements. C'est une progression de + 30 % par rapport à 2010 ; c'est le double de la production de 2008.

L'encours est passé à 12 milliards d'euros, ce qui représente un doublement par rapport à 2005, date de création d'OSEO. Cette progression se retrouve sur tous les produits de la gamme.

Au total, en 2011, OSEO a soutenu 20 000 projets d'investissements qui ont bénéficié de :

- 1,6 milliard d'euros de prêts bancaires garantis pour l'investissement
- 4 milliards d'euros en cofinancement aux côtés des partenaires bancaires qui ont favorisé le financement de plus de 11,2 milliards d'euros d'investissements.

Le Contrat de développement participatif

En 2011, le président de la République a annoncé une enveloppe supplémentaire d'un milliard d'euros, portant ainsi le montant alloué aux Contrats de développement participatif (CDP) à deux milliards d'euros. Lancé fin 2009, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, le CDP a connu un véritable engouement. Au total, depuis le lancement, ce sont 2,7 milliards d'euros mobilisés au profit de 1 600 entreprises : 1,1 milliard d'euros de CDP mis en place par OSEO qui ont mobilisé 1,6 milliard d'euros supplémentaires de la part des banques et des investisseurs.

Le CDP permet aux entreprises de renforcer leurs fonds propres sans ouvrir leur capital et sans recourir à une valorisation. D'un montant compris entre 300 000 euros et 3 millions d'euros, soit un total de 6 à 9 millions d'euros avec l'apport des investisseurs ou des banques, le CDP est sans garantie ni caution personnelle, d'une durée de 7 ans et avec un différé de remboursement de 2 ans. Il permet de « muscler » le capital des entreprises, PME et ETI.

En 2011, OSEO a déjà commencé de contribuer au soutien de la filière industrielle avec les CDP : 38 % des deux milliards déjà distribués sous forme de CDP sont déjà allés au secteur de l'industrie.

Bilan 2011

Programme d'investissements d'avenir

Près de deux ans après l'annonce du Programme d'investissements d'avenir, pour lequel l'Etat avait confié initialement quelque 2,4 milliards d'euros à OSEO, un premier bilan est dressé :

- CDP : grâce au succès, une enveloppe supplémentaire de 1 milliard d'euros a été allouée à OSEO en 2011, portant ainsi à 2 milliards d'euros le montant total des CDP.
- Sur l'enveloppe de 300 millions d'euros destinés aux Prêts verts bonifiés, 180 dossiers ont été accordés en 2011 pour un montant total de près de 110 millions d'euros. 70 % des entreprises bénéficiaires sont des PME et TPE industrielles.
- Sur les 200 millions d'euros prévus pour l'Aide à la réindustrialisation (ARI), 40 % ont déjà été utilisés. 20 aides ont été signées par le ministère de l'Industrie pour un montant de 77 millions d'euros. Ces projets représentent plus de 344 millions d'euros d'investissements et la création de 1 525 emplois d'ici à trois ans.
- Sur les 300 millions d'euros destinés aux Programmes structurants des pôles de compétitivité (PSPC), 17 millions d'euros ont été engagés par OSEO. Même si le démarrage a été très lent, OSEO est désormais un véritable partenaire des Pôles avec 20 projets dans le dispositif en 2011.
- Sur les 69 millions d'euros destinés au renforcement de la compétitivité et des filières industrielles, plus d'un tiers des crédits a été engagé en 2011, soit 25 millions d'euros.
- SATT (sociétés d'accélération de transfert technologique) : OSEO participe à leur gouvernance et leur propose une offre de service (analyse stratégique du dossier, recherche de partenaires, accompagnement du dossier). Cinq premiers dossiers sont en cours de mise en place. Quatre ont été labellisés par OSEO et seront mis en place d'ici mi-2012 et quatre sont encore en débat.

Bilan 2011

International

L'activité de financement d'OSEO à l'international a connu une progression de 30 % par rapport à 2010. Elle est notamment liée à la montée en puissance du Prêt pour l'export.

En 2011, OSEO a accompagné 1 500 projets à l'international :

- 570 millions d'euros de prêts bancaires garantis pour l'international
- 42 millions d'euros de financements mobilisés pour le Prêt pour l'export d'OSEO (+ 140 % par rapport à 2010)
- 10 millions d'euros de financements pour l'international mobilisés avec la mise en place du Contrat de développement international d'OSEO
- 50 dossiers Garantie projet international (ex-Fasep).

Le Prêt pour l'export (PPE), nouvelle version

Il a pour vocation de financer l'ensemble des dépenses liées à une démarche export. Son montant est désormais porté à 150 000 euros. Ce prêt est également accessible aux entreprises de moins de 3 ans sous certaines conditions.

En 2011, plus de 400 PPE ont été accordés au niveau national (le double par rapport à 2010).

OSEO et Ubifrance ont renforcé leurs liens et proposent des outils de financement et d'accompagnement dédiés pour réussir les projets d'exportation, d'implantation à l'étranger par la création, le développement d'une filiale ou la prise de participation simple, voire pour développer des coopérations scientifiques.

Ubifrance – OSEO : un partenariat fort

La création d'une direction de l'international en 2010 et son partenariat avec Ubifrance ont donné à OSEO une dimension internationale. En 2011, Ubifrance et OSEO ont renforcé leurs liens avec le lancement d'une offre intégrée, *Duo Export +*, qui propose aux entreprises une panoplie complète de services autour du conseil, de l'aide au montage de projet, de l'accompagnement personnalisé jusqu'au financement. Ce rapprochement témoigne de l'ambition partagée par Ubifrance et OSEO de faciliter l'implantation des entreprises à l'international.

En partenariat avec Ubifrance, OSEO propose des outils de financement et d'accompagnement dédiés pour réussir les projets d'exportation, d'implantation à l'étranger par la création, le développement d'une filiale ou la prise de participation simple, voire pour développer des coopérations scientifiques. OSEO soutient et finance également les dépenses des entreprises liées au Volontariat international en entreprise (VIE).

Bilan 2011

Depuis fin mars 2011, un VIE est hébergé dans les locaux d'Ubifrance à Rio de Janeiro : il a déjà rencontré près de 150 entrepreneurs français se rendant au Brésil.

OSEO a développé toute une gamme complète de produits pour l'international, avec :

- des financements « mezzanine » (Prêt pour l'export, Contrat de développement international et Contrat de développement participatif) pour financer les investissements immatériels de la première prospection à la création d'une implantation ;
- la Garantie projet international (ex-Fasep) qui permet de garantir les apports en fonds propres d'une filiale étrangère ;
- un accès facilité aux programmes européens de collaborations technologiques ainsi que des accords bilatéraux conduits par OSEO avec certains pays (Brésil, Mexique, Canada, Russie, Israël, Chine, Japon...).

Court terme

L'activité Court terme a fortement progressé en 2011 (+ 7 % par rapport à 2010).

- 8,2 milliards d'euros de créances ont été financées au profit de 7 000 entreprises (+ 14 % par rapport à 2010).

Plan de relance

OSEO a publié un bilan de l'impact du dispositif de renforcement de trésorerie, entre octobre 2008 et décembre 2010. Il montre que ce dispositif a permis, grâce aux interventions d'OSEO, de sauvegarder des entreprises et de préserver 350 000 emplois. Tout cela pour un coût très modéré.

Au total, ce sont 25 000 entreprises qui ont fait appel aux fonds exceptionnels de garantie d'OSEO pour renforcer leur trésorerie depuis la mise en place du Plan de relance, en octobre 2008 et jusqu'à fin 2010. 6 milliards d'euros de prêts bancaires garantis ont pu ainsi leur être accordés.

Bilan 2011

Création

Une stabilisation du nombre d'entreprises en création est constatée en France. OSEO a enregistré 52 000 projets de créations d'entreprise financés (+ 4 % par rapport à 2010) :

- 2,9 milliards d'euros de prêts bancaires garantis pour la création (+ 3,5 % par rapport à 2010)
- près de 280 millions d'euros de financements mobilisés au profit de plus de 15 000 créateurs avec la mise en place du Prêts à la création d'entreprise (PCE) d'OSEO
- 20 millions d'euros de Prêts participatifs d'amorçage (PPA).

OSEO gère également le Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En 2011, 149 lauréats, issus de toutes les régions, ont bénéficié d'une subvention allant jusqu'à 450 000 euros dans la catégorie « création-développement » et jusqu'à 45 000 euros dans la catégorie « en émergence ». Dans le cadre de cette 13^e édition du Concours, OSEO et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont injecté 19 millions d'euros de dotations.

Transmission

La transmission d'entreprise constitue un enjeu majeur pour la sauvegarde des emplois et pour le maintien de la vitalité des territoires. Une génération entière de chefs d'entreprise s'apprête à passer la main avec 900 000 entreprises qui vont se transmettre dans les années à venir. Ce sont plus de 300 000 emplois par an qui sont directement concernés.

En 20 ans, OSEO a accompagné la transmission de 40 000 entreprises en France à travers ses activités de garantie et de financement.

En 2011, OSEO a accompagné 5 700 projets de reprise-transmission :

- 1,7 milliard d'euros de prêts bancaires garantis pour la transmission
- 253 Contrats de développement transmission (CDT) réalisés pour 60 millions d'euros.

Engagements 2012

OSEO INDUSTRIE

2012 est l'année de naissance d'OSEO Industrie, dont l'objectif est de financer la filière industrielle afin de stopper l'hémorragie qui touche l'industrie française depuis plus de 10 ans. Faire émerger un plus grand nombre d'entreprises de taille intermédiaire dans ce secteur est également une priorité.

OSEO Industrie, filiale à 100 % d'OSEO, sera dotée d'un milliard d'euros de fonds propres. Grâce à l'effet de levier, OSEO Industrie devrait permettre de prêter quelque 10 milliards d'euros et, en déclenchant les financements privés, mobiliser au profit de l'industrie plus de 20 milliards d'euros.

OSEO Industrie financera les entreprises industrielles sous forme de prêts participatifs, en partenariat avec les autres banques. L'objectif est de renforcer les entreprises industrielles en quasi-fonds propres sous forme de Contrat de développement participatif industrie, à long terme et à un taux avantageux.

FSI REGIONS

2012 est aussi l'année du lancement de FSI Régions par le FSI et OSEO qui accentuent ainsi leur partenariat en faveur des PME. FSI Régions, outil de place puissant et efficace dédié au renforcement des fonds propres des PME, est déployé en région.

Doté par le FSI de 350 millions d'euros, FSI Régions peut investir directement dans les entreprises ou les accompagner vers un fonds partenaire.

Afin de renforcer la proximité avec les entreprises, les équipes de FSI Régions sont implantées dans les directions régionales d'OSEO. Cinq nouvelles implantations régionales s'ajouteront prochainement à celles existantes. FSI Régions sera ainsi présent à Lille, Toulouse, Paris, Lyon, Montpellier, Nantes, Dijon, Rouen, Rennes, Nancy, Orléans et Bordeaux.

Le changement de dimension de l'offre FSI Régions doit conduire OSEO à augmenter significativement ses dossiers dont le montant unitaire pourrait atteindre 4 millions d'euros.

CREDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

OSEO va élargir son offre, avec le rescrit du CIR. L'objectif du rescrit est de déterminer le périmètre des dépenses éligibles au CIR en conformité avec le code général des impôts.

Désormais, dans un délai maximum de 3 mois, OSEO délivrera son avis quant à la validité du caractère scientifique et technique du programme. Cet avis sera opposable à l'administration fiscale en cas de contrôle.

L'objectif d'OSEO est de contribuer à augmenter le nombre de PME et d'ETI bénéficiaires du CIR.

Engagements 2012

ACTIVITE 2012

Innovation

L'innovation est un moyen d'accroître la compétitivité et d'accélérer le développement de l'entreprise. Qu'elle soit technologique, de service ou marketing, l'innovation comporte des risques, notamment financiers, pour l'entreprise. OSEO partage avec l'entreprise le risque et l'accompagne tout au long du développement de son projet.

La capacité d'intervention d'OSEO pour 2012 est de 760 millions (+ 10 %) grâce à la montée en puissance des investissements d'avenir.

Engagements 2012 d'OSEO :

- **414 millions d'euros en subventions, avances remboursables et PTZI, dont 100 millions d'euros au titre du programme Innovation stratégique industrielle (ISI)**
- **82 millions d'euros au titre du budget Partenaires**
- **143 millions d'euros au titre des Investissements d'avenir, dont 100 millions d'euros pour les PSPC et 43 millions d'euros pour les Filières stratégiques**
- **120 millions d'euros en subventions au titre du programme Fonds unique interministériel (FUI).**

Investissement

Investir, c'est assurer le chiffre d'affaires, la compétitivité et la rentabilité de demain : c'est un des principaux enseignements de la crise économique. Financer les investissements des entreprises, ou leur permettre de renforcer leur haut de bilan pour investir, est également une priorité pour 2012 pour OSEO.

Engagements 2012 d'OSEO :

- **3,5 milliards d'euros en cofinancement aux côtés des partenaires bancaires pour favoriser le financement de plus de 10 milliards d'euros d'investissements**
- **3,8 milliard d'euros de prêts bancaires garantis par OSEO.**

Engagements 2012

Prêt Eco-Energie

Le Prêt Eco-Energie s'adresse aux TPE et PME qui investissent dans le développement durable, pour financer l'installation et les travaux de mise aux normes de certains postes particulièrement consommateurs d'énergie. De 10 000 à 50 000 euros, d'une durée de 5 ans dont 1 an de différé d'amortissement, sans garantie ni caution personnelle du dirigeant, avec un taux bonifié de 2 %, le Prêt Eco-Energie pourra être associé à un prêt bancaire et bénéficier de la garantie d'OSEO. Il vient compléter les offres de financement destinées à soutenir les projets d'investissements compétitifs prenant en compte la protection de l'environnement.

L'enveloppe d'OSEO pour le Prêt Eco-Energie s'élève à 100 millions d'euros pour ce programme.

International

L'international est une démarche audacieuse qui assure un développement plus rapide et une certaine solidité face aux aléas conjoncturels. Favoriser l'export et le développement à l'international des entreprises, notamment des entreprises innovantes, est une des priorités d'OSEO. La collaboration entre Ubifrance et OSEO s'est renforcée pour répondre au mieux aux besoins des entrepreneurs.

En 2012, OSEO renforcera sa propre action grâce à plusieurs VIE : en Chine et au Canada, puis au Mexique et en Amérique Latine du nord.

Engagements 2012 d'OSEO :

- **450 millions d'euros de prêts bancaires garantis pour l'international**
- **50 millions d'euros de Contrats de développement international (CDI) et de Prêts pour l'export (PPE), soit 400 PPE**
- **60 dossiers de garantie de Projet à l'international**
- **200 millions d'euros de garanties de caution.**

Engagements 2012

Trésorerie

OSEO finance et garantit les opérations de cession-bail qui permettent aux entreprises de réaliser leurs actifs immobiliers sans s'en séparer. Ainsi une entreprise, propriétaire d'un immeuble à usage professionnel, peut le céder à une société de crédit-bail, en conservant la jouissance *via* un contrat de crédit-bail immobilier et peut en récupérer la propriété, à l'issue du contrat, moyennant le paiement d'une valeur résiduelle qui peut être symbolique. Le régime fiscal, prolongé jusqu'à fin 2012, fait de la cession bail une opération fiscalement neutre, et donc financièrement très intéressante. En effet, il prévoit l'étalement de la plus-value dégagée, à parts égales, dans la double limite de la durée du contrat de crédit-bail immobilier et de la durée (15 ans).

Financer les créances sur les grands comptes publics et privés est le deuxième volet d'intervention d'OSEO en faveur de la trésorerie des entreprises. Ces financements s'inscrivent dans une action globale menée par OSEO, aux côtés des autres partenaires du Réseau de la Commande Publique, qui vise à faciliter l'accès des PME aux marchés des grands comptes, publics et privés.

Engagements 2012 d'OSEO :

- **5,5 milliards d'euros de créances financées au profit de plus de 7 000 PME (Avance +).**

Création et Reprise d'entreprises

En 2012, OSEO continuera à financer et à accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches de création ou de reprise d'entreprises. Ce soutien vise à sécuriser les créations et les reprises d'entreprises et à contribuer à améliorer les perspectives d'activité, d'investissement et d'embauche des entreprises accompagnées.

Engagements 2012 d'OSEO :

Création

- **2,5 milliards d'euros de prêts bancaires garantis pour la création**
- **90 millions d'euros de Prêts à la création d'entreprise (PCE) pour 18 000 entrepreneurs**
- **20 millions d'euros de Prêts participatifs d'amorçage (PPA).**

Transmission

- **1,3 milliard d'euros de prêts bancaires garantis pour la reprise**
- **60 millions d'euros de Contrats de développement.**

Contacts

Sabina Cristova
Tél. : 01 41 79 98 85
sabina.cristova@oseo.fr

Médias nationaux et régionaux

Vanessa Godet
Tél. : 01 41 79 84 33
vanessa.godet@oseo.fr

Mariam Sissoko
Tél. : 01 41 79 83 04
mariam.sissoko@oseo.fr

Témoignages d'entrepreneurs

Françoise Pattar-Suissa
Tél. : 01 41 79 99 03
françoise.pattar-suissa@oseo.fr

Plus d'informations sur :

oseo.fr/notre_mission/espace_medias ou oseo.fr

